

Programme habilitations électriques niveau HO HOv BS BE manœuvre

(Version 1 du 01^{er} septembre 2023)

PUBLIC CONCERNE

Personnel d'exploitation ou d'entretien non électricien appelé à effectuer des opérations simples, interventions de remplacement, de raccordement et/ou des manœuvres sur des ouvrages électriques.

OBJECTIF DE LA FORMATION

Exécuter en sécurité des interventions de remplacement, de raccordement simples et des manœuvres dans le respect des textes réglementaires.

Amener vers les habilitations HOHOv BS et/ou BE Manœuvre

Satisfaire à l'obligation de l'arrêté du 02 mai 2005 pour le personnel SSIAP

PROGRAMME DE LA FORMATION

Module Tronc commun N°1

Les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu,

Les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).

Les différents domaines de tension.

Reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension.

Identifier les limites et les zones d'environnement.

Le principe d'une habilitation.

Définition des symboles d'habilitation.

Les prescriptions associées aux zones de travail.

Les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.).

La zone de travail ainsi que les signalisations et repérages associés.

Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.

La conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'Article 13.

La conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique conformément à l'Article 13.

Les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou

d'incendie dans un environnement électrique.

Module Intervention BT de remplacement et raccordement (BS)

Les limites de l'habilitation BS (Autorisation et interdictions, etc.).

Les informations à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique.

Les fonctions des matériels électriques des domaines de tension BT et TBT.

Les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.

Les séquences de la mise en sécurité d'un circuit.

Les mesures de prévention à observer lors d'une intervention BT.

Lister et connaître le contenu des documents applicables dans le cadre des interventions BT élémentaires (Autorisation de travail, instruction de sécurité, etc.).

La procédure de remplacement

Module Manœuvres en basse tension (BE Manœuvre)

Les matériels électriques des domaines de tension BT et TBT dans leur environnement.

Les limites de l'habilitation BE Manœuvre (Autorisation et interdictions, etc.).

Les informations et documents à échanger ou à transmettre au chargé d'exploitation électrique ou au chargé de consignation.

Les instructions de sécurité spécifiques aux manœuvres

PRE-REQUIS D'ENTREE EN FORMATION

Avoir reçu préalablement une formation en électricité adaptée aux opérations confiées.

METHODES PEDAGOGIQUES

Démarche : inductive et/ou déductive suivant le chapitre et les stagiaires.

Méthode : affirmative, interrogative, active et/ou démonstrative suivant le chapitre et les stagiaires.

Outils : face-à-face pédagogique, exposés didactiques et interactifs, échanges, vidéo projection, ...

VALIDATION DE LA FORMATION

Un test final est effectué à l'issue duquel le formateur émettra un avis sur le niveau d'habilitation conseillé.

Un recyclage triennal est conseillé.

QUALIFICATION DES INTERVENANTS

Nos intervenants ont tous une expérience professionnelle dans le monde de l'électricité et ont suivi une formation spécifique en habilitations électriques

DUREE DE LA FORMATION

14 heures de formation en formation initiale // 7 heures pour le recyclage- Formation par groupe de 15 personnes maximum

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Via le CPF : Non finançable

Via une AIF : Nous contacter pour saisie du devis sur Kairos- Délai de 15 jours minimum pour étude du dossier par Pôle Emploi

Formation continue via financement entreprises ou OPCO : Pas de délai spécifique

Financement personnel : Pas de délai spécifique

Accessibilité de la formation aux personnes en situation de handicap :



Adaptation de la formation : Salle de cours accessible (conforme réglementation accessibilité)

Possibilité de faire appel à un interprète et/ou un intermédiaire pour permettre l'accueil des personnes présentant une déficience.